

Climat et Résilience : nos régions réagissent

21 AVRIL 2021



L'OTRE réagit aux mesures fiscales votées le 10 avril dernier, dans le cadre du projet de Loi Climat et Résilience de la Convention Citoyenne pour le Climat.

Suppression de l'avantage fiscal sur le gazole d'ici 2030, retour de l'écotaxe régionale (articles 30 et 32) mais aussi fin de la vente des poids lourds thermiques en 2040 (article 25) : découvrez les réactions de l'OTRE et ses régions.

[Communiqué de presse de l'OTRE, FNTR et TLF](#)

[Communiqué de presse de l'OTRE Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)

[Communiqué de presse de l'OTRE Auvergne-Rhône-Alpes](#)

[Communiqué de presse de l'OTRE Champagne Ardenne](#)

[Communiqué de presse de l'OTRE Hauts-de-France](#)

[Communiqué de presse de l'OTRE Ile-de-France](#)

[Communiqué de presse de l'OTRE Lot-et-Garonne](#)

[Communiqué de presse de l'OTRE Pays de la Loire](#)